

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Année scolaire 2016 - 2017 PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n° 1

ECOLE	Primaire du Ronzey
Date	18/10/2016
Commune	YZERON

Enseignants présents	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- PROUST Adeline (Directrice et enseignante CP CM1 CM2)- BOIREL Isabelle (Enseignante classe maternelle)- RUESCH Emilie (Enseignante classe CP CE1)- BORDET Catherine (ATSEM classe maternelle)	
Délégués des parents d'élèves présents	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- BONNIER Christelle (représentante parents d'élèves suppléante classe jaune)- GAULIN Myriam (représentante parents d'élèves suppléante classe rouge)- TESSON Auréline (représentante parents d'élèves titulaire classe bleue)- RAZY Nelly (représentante parents d'élèves titulaire classe rouge)- BARNOUD Frédérique (représentante parents d'élèves suppléante classe bleue)- PLUSQUIN Laurianne (représentante parents d'élèves titulaire classe jaune)	
Représentants de la municipalité présents	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- L'adjoint chargé des affaires scolaires CREUX Géraldine	
Délégués Départementaux de l'Education Nationale présent	prénom, nom
<ul style="list-style-type: none">- GIRAUD-ROCHET Geneviève	

Absents excusés	prénom, nom, fonction

Ordre du jour
<ol style="list-style-type: none">1. Bilan de la rentrée2. Le conseil d'école, son rôle ; les représentants de parents d'élèves, leur rôle3. Le règlement intérieur de l'école4. Livret scolaire numérique5. Les sorties et animations déjà effectuées6. Sorties et projet à venir7. Questions diverses

Rédaction du procès-verbal

1. Bilan de la rentrée

Mme Proust présente l'équipe enseignante et demande aux membres de la réunion de se présenter à leur tour.

Mme Giraud-Rochet présente le rôle de médiation, d'aide et de proposition des DDEN entre l'école, la mairie et l'inspection.

Elle présente l'équipe de circonscription : Mme Fabienne Touraine, Inspectrice de l'éducation nationale, Mme Marielle Malagutti, conseillère pédagogique en éducation sportive, Mme Isabelle Protière, conseillère pédagogique générale.

RASED :

L'école est dorénavant rattachée au RASED de Ste Foy l'argentière.

Celui-ci compte 3 personnes:

- Mme Rebecca Dazin (psychologue scolaire)
- M. David Frédière (enseignant chargé de l'aide rééducative)
- Mme Isabelle Garde (enseignante chargée de l'aide pédagogique) en arrêt maladie

Mme Dazin intervient à la demande des parents conseillés par les enseignants pour réaliser des bilans mais elle ne fait pas de suivi et elle oriente les parents vers le CMP de Craponne (Centre Médico Psychologique). Celui-ci est composé de psychologues, psychomotriciens, infirmières et d'orthophonistes... Ce qui permet de regrouper en un seul lieu plusieurs professionnels pour une prise en charge plus globale et adaptée.

La rentrée scolaire 2016/2017 a été mouvementée. Beaucoup d'inscriptions en août et en septembre ont modifié la configuration des classes.

Les effectifs des différentes classes sont les suivants :

- Classe bleue (Mme Proust) : 3 CP ; 7 CM1 ; 10 CM2 (soit 20 élèves).
- Classe jaune (Mme Ruesch) : 13 CE2 ; 12 CE1 (soit 25 élèves)
- Classe rouge (Mme Boirel) : 10 GS ; 7 MS ; 6 PS (soit 23 élèves).

Soit un total pour l'école de 68 élèves. Cet effectif est constant par rapport aux années antérieures même si légèrement en hausse depuis l'année dernière.

Des achats et des travaux ont été effectués :

Un meuble de cuisine va être installé dans la classe de maternelle pour poser les fours et ranger les ustensiles de cuisine.

L'installation d'une lumière est prévue dans la cabane, local de rangement des jeux de cour où il a été installé des crochets.

Elle rappelle que les chasse-d'eau dysfonctionnent toujours autant notamment toilettes gauche classe jaune et toilettes CADOLA.

L'équipement en tableau numérique pour les classes jaune et bleue était prévu pour la rentrée 2017. Mais, dans le cadre des fusions, la compétence informatique des écoles pourrait devenir une compétence de la communauté de commune, la dotation pourrait donc être retardée. Ce transfert de compétence pourrait être un avantage à long terme. En effet, le marché de maintenance sur la CCVL sera plus attractif que pour l'école seule.

Mme Proust en profite pour remercier la mairie pour tout cela et notamment pour son association au projet d'équipement.

2- Le conseil d'école, son rôle

Mme Proust fait un rapide rappel de ce qu'est le conseil d'école, qui le compose et quel est son rôle.

Le conseil d'école se réunit trois fois par an pour voter le règlement intérieur, adopter le projet d'école et apporter des suggestions dans de nombreux domaines : fonctionnement de l'école, utilisation des

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

moyens alloués, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène, de l'organisation d'aides spécialisées, du choix des manuels et du matériel pédagogique et de l'organisation des sorties scolaires, de la protection et sécurité des enfants, de l'intégration d'enfants handicapés. Le conseil est formé par l'équipe enseignante, des membres du RASED, de Mme l'inspectrice (si nécessaire), des représentants de parents, d'un membre de l'association DDEN et des représentants de la mairie.

Les représentants des parents d'élèves représentent (comme son nom l'indique) l'ensemble des parents et sont à leur écoute. Pour toute question concernant la scolarité des enfants, ils peuvent assurer une médiation entre un parent et la directrice.

Ils doivent **représenter** et **parler** au nom de la majorité des parents pour cela ils doivent se mettre en lien avec les autres parents, comme ce qui a été fait dernièrement, pour avoir une photographie des avis et positions par différentes pratiques (questionnaires, sondage, mail, affichage...)

Mme Proust propose de reconduire le fonctionnement de délégué auprès de la cantine et de la CADOLA. Mme Tesson se propose de faire le lien avec la cantine et Mme Barnoud avec la CADOLA.

3. Règlement intérieur

Comme décidé l'année dernière en conseil d'école, le document entier du règlement intérieur, étant consistant, a été mis en ligne et une version concise avec quelques extraits importants a été collée dans les cahiers.

Les dernières circulaires concernant la sécurité amènent à le modifier.

En effet, 3 exercices en rapport avec le PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) doivent être réalisés, document expliquant comment réagir face à des risques majeurs (inondation, transport de matières dangereuses et intrusion-attentat). 3 réactions sont possibles :

- évacuation auquel cas l'alarme incendie sera déclenchée.
- confinement pour cause de produit chimique dangereux (Mme Proust passe dans les classes pour demander un confinement dans le couloir.
- confinement et/ou évacuation pour intrusion ou danger extérieur type attentat (Les élèves se cachent dans leur classe ou dans la petite salle à côté de la CADOLA pour les maternelles)

Un premier exercice a eu lieu vendredi 14 octobre. Un second aura lieu le lundi 14 novembre en présence des référents gendarmerie (le Gendarme Pierre TAPON et du Gendarme Julien BALLESTER-DUFOUR.) Ce jour-là une réunion sécurité composée des membres occupant l'établissement (cuisinier, CADOLA, école...) est organisée en présence de la mairie pour harmoniser les pratiques. Le type d'alerte sera déterminé lors de cette réunion.

De plus, 2 exercices d'évacuation sont toujours à prévoir pour le risque d'incendie.

L'important est que les enfants prennent l'habitude de réagir face à ce type de menace.

De plus, Mme Proust rappelle la possibilité de demander une pièce d'identité à tout adulte venant récupérer un enfant.

Les livraisons doivent être dorénavant annoncées.

Le règlement intérieur a donc été voté et ce à l'unanimité.

L'exercice a été bien vécu par les élèves, il n'y a pas eu à ce jour de retour d'angoisses d'enfant suite à cet entraînement.

4- Le livret scolaire unique (LSU) :

Pour améliorer le suivi des apprentissages, le livret scolaire de la scolarité obligatoire, mis en œuvre pour chaque élève permettra de rendre compte aux familles, aux élèves ainsi qu'aux équipes pédagogiques des années suivantes de l'essentiel de ce qu'il faut retenir du parcours scolaire de l'élève pour suivre de façon efficace ses acquis scolaires, et ce dans toutes leurs dimensions.

Dans cette perspective, l'application numérique « **Livret scolaire unique du CP à la 3ème** » permet pour la première fois de disposer d'un outil numérique national de suivi des acquis de

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

l'élève au cours de chacun des cycles et sur l'ensemble de la scolarité obligatoire à l'école élémentaire et au collège.

Les enseignants ont la possibilité de consulter les bulletins des 3 années antérieures.

Les parents auront aussi au cours de cette année la possibilité de consulter le LSU directement sur la plateforme. Mais pour l'instant les bilans périodiques seront imprimés.

Suite à des difficultés de paramétrages et à la préconisation des institutions, des bilans trimestriels pour les CE2 CM1 CM2 seront remis aux parents (au lieu de 4 habituellement).

5- Les sorties et animations en cours ou déjà effectuées

L'activité piscine : Elle a déjà débuté pour les 2 classes GS-CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 et durera la moitié de l'année. Tous participent à l'activité le jeudi matin. Les élèves de cycle 2 travaillent les entrées, les immersions et le déplacement dans l'eau. Les élèves de cycle 3 poursuivent ces apprentissages et travaillent plus particulièrement la respiration, la propulsion, les équilibres. Les GS débutent cet apprentissage grâce aux accompagnateurs (Mme Tesson, M. Guerreiro, Mme Oulikian, Mme Guinon) que nous remercions.

Les tests du savoir nager fin de CE1 et fin de CM2 n'existent plus. Un nouveau test a été conçu pour le cycle 3. Le déroulement est complètement différent : un dispositif est mis en place à chaque séance. Une ligne d'eau est dédiée à la passation de ce test.

Les élèves peuvent se rendre sur cette partie « savoir nager » quand ils se sentent prêts à affronter les actions à réaliser. Les élèves qui ont passé le test « réintègrent » ensuite la séance et reprennent leurs apprentissages.

En cas d'échec, ils peuvent identifier les raisons de leur échec et prendre conscience des points à travailler et peuvent valider le test tout au long du cycle 3 (CM1 CM2 6^{ème})

Une attestation scolaire co-signée de l'enseignant et du maître-nageur est remis à l'enfant.

Mme Proust rappelle qu'il est important que les parents pensent à mettre des affaires pratiques à enfiler ce jour-là et qu'il serait judicieux de marquer les affaires au nom de l'enfant car à cet âge-là, ils ne reconnaissent pas leurs vêtements. Mme Proust rappelle également que sans certificat médical, les enfants doivent aller à la piscine.

Le cahier de Parcours Culturel : Nous continuons ce projet qui concerne les 3 classes. Un cahier par enfant consigne les œuvres étudiées et les réalisations faites en classe. Celui-ci est alimenté chaque année et suivra l'élève jusqu'au CM2 : le but étant de constituer un corpus de productions artistiques facilitant la connaissance des œuvres et des artistes de référence.

L'activité lectures offertes préparées par les élèves de CM1 CM2 aux PS MS GS est reconduite cette année avec une fréquence d'une fois par mois le lundi matin. Toutes les classes iront à la bibliothèque les vendredis après-midi. Un calendrier a été donné aux élèves de CM. Il est impératif que les élèves aient les livres ces jours-là (jour de bibliothèque et de lecture offerte). Mme Proust remercie les bénévoles de la bibliothèque qui permettent aux enfants de renouveler leurs lectures, qui proposent des expositions ou des prêts de livres en fonction de nos thèmes.

Cette année, les CE1 CE2 CM1 CM2 participent aux prix des lecteurs « les p'tits des monts » mis en place de septembre à mars par les bibliothèques des monts du lyonnais. 1 premier composé de 5 albums concerne les élèves de 5 à 8 ans et un second composé de 4 romans et d'1 album concerne les enfants de 9 à 11 ans. Les votes de chaque élève seront comptabilisés et définiront le livre préféré des p'tits des monts.

Interval : Les élèves de toutes les classes ont assisté au spectacle « Les clowns de la route » le jeudi 15 septembre. Le bus a été pris en charge par CCVL et le coût du spectacle de 4 euros 50 par enfants par la mairie dans sa subvention annuelle (21€ par enfant).

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Ciné filou :

Le lundi 10 octobre, les élèves de maternelle jusqu'au CE2 ont participé à Ciné filou. Le bus a été pris en charge par CCVL, et coût du spectacle de 3 euros 20 par enfants par la mairie dans sa subvention annuelle (21€ par enfant).

Les élèves ont pu assister à une succession de courts-métrages d'animation « Mimi et Lisa » pour les CP- CE1- CE2 et « La Chouette entre veille et sommeil » pour les PS- MS-GS.

6- Sorties et projet à venir

6-1 Projet environnement et développement durable :

Le Projet autour des déchets en partenariat avec la CCVL et plus précisément Elise Plazis, ambassadrice du tri a été reconduit en axant maintenant les animations pour le cycle 2 et 3 sur la lutte contre le gaspillage avec l'organisation de séances

- Le 6 décembre autour de l'éco-consommation (2 classes)
- Le 13 décembre pour l'organisation d'un petit déjeuner à l'école avec très peu de déchets (2 classes)
- Le 31 janvier autour du gaspillage alimentaire (2 classes)
- Le 14 mars autour du compost (1 classe les grands)

Une visite de la compostière de Chaponost est prévue pour les élèves de CE2/CM1/CM2 en fin d'année.

La classe bleue s'attèlera aussi à la construction d'un lombri-composteur pour enrichir la terre de son jardin.

Eco-Défis :

- L'école se lance dans l'organisation de plusieurs défis pour protéger la planète avec l'inscription au « défi recyclum » où il s'agit de réaliser des défis autour de la gestion et de la collecte des déchets et particulièrement des ampoules. Le but est d'amener les élèves à prendre conscience de l'importance de la préservation des ressources naturelles en prenant l'exemple du recyclage des lampes à économie d'énergie. Les enfants découvrent qu'en recyclant les lampes à économie d'énergie, on préserve les matières premières qui les composent. En plus, en réalisant ces défis, Récyclum soutient des projets d'électrification d'écoles au bout du monde, avec l'aide de son partenaire, l'ONG internationale « Electriciens sans frontières ». Lorsqu'un défi est réalisé par la classe, une photo, une production est envoyée au site Internet pour le valider. Au bout de 1000 défis relevés, 1 mission est enclenchée. En recyclant ici, les enfants apporteront symboliquement la lumière à des centaines d'élèves de leur âge de villages isolés.

- L'école s'est également inscrite pour obtenir le label éco-école. Dans ce cadre-là, plusieurs actions seront réalisées. Une collecte de différents déchets (bouchons, cartouches d'encre...) sera organisée. L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie pour arroser le jardin sera envisagée dès que les élèves auront solutionné son financement. Plusieurs pique-nique seront organisés avec comme défi la réduction totale des déchets.

- De plus, la classe bleue reprendra l'activité jardin avec le financement par le SMAGGA de 7 animations (à 210€ l'une) avec les associations Naturama et Arthropologia pour mettre en place un jardin sans pesticides. Des lettres seront écrites aux différents partenaires (parents, municipalité ...) pour visiter des jardins existants, pour échanger sur les différentes pratiques et techniques de jardinage,

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

pour demander des plants, des semis et des petits outils. Ce projet s'inscrit dans les actions de la municipalité qui, pour rappel, a signé la charte « zéro pesticides ».

Mme Tesson propose son aide et envisage la possibilité d'accueillir la classe pour la visite de son jardin.

6-2 Projet correspondance / envoi de courrier

Après la lecture du roman « Clément Aplati », les élèves de CE1 et CE2 rédigeront des lettres à envoyer le plus loin possible, afin de travailler la production d'écrit et le domaine « questionner le monde (l'espace) »

Visiocommunication : La classe bleue, commencera la visiocommunication après les vacances de la Toussaint sur une plateforme complètement sécurisée, hébergée par l'académie. L'Assistante de langue, Liane, native d'Ecosse, est encadrée par une conseillère pédagogique. 4 séances qui se dérouleront le jeudi après-midi seront organisés. La séance 1 portera sur la présentation en anglais de l'assistante. Des exercices en direct seront organisés et une présentation des enfants volontaires clôturera la séance. Des thèmes sont à travailler en amont et en aval de chaque séance en compréhension orale d'abord puis en production orale lors de la séance suivante, la séance avec l'assistante servant de déclencheur.

Des défis seront également lancés entre les séances. Le premier défi consiste à dessiner l'assistante à partir de sa description physique en amont de sa rencontre.

Il y a aussi un blog que les enfants peuvent visiter pour continuer leurs découvertes en anglais. L'adresse sera communiquée aux parents dans les cahiers de liaison et une autorisation sera demandée pour publier les travaux des élèves sur celui-ci.

Correspondance scolaire avec la Finlande:

Le visiocommunication servira également de déclencheur pour la correspondance scolaire envisagée en anglais avec la classe d'Agnès en Finlande. Celle-ci débutera après les vacances de la toussaint.

D'autres courriers seront également rédigés dans le cadre du projet environnement et développement durable.

6-3 Enseignement moral et civique :

Un travail commun sur les règles de la cour a été mis en place afin d'éviter les chamailleries répétitives observées lors des récréations. Chaque classe a travaillé sur les règles à respecter, les droits et des devoirs de chacun lors de la récréation.

Les maternelles vont mettre en scène ces règles et prendre des photos. Les CE1 CE2 vont les rédiger. Elles seront ensuite positionnées dans la cour en fonction des différents espaces (règles sous le préau, règles sur le terrain de jeu collectif..).

Les CM1 CM2 vont préparer des règles de jeu pour l'utilisation du terrain de jeu collectif. Chaque jour, 2 jeux différents seront proposés par récréation, celui choisi comptera le plus d'inscrits.

Un outil commun en Enseignement Civique et Moral sera créé. Différents thèmes seront étudiés selon les périodes. Un travail sur les différences sera entamé après les vacances puis un autre sera engagé sur les émotions en janvier.

Dans ce cadre-là, Mme Boirel prendra les CP avec les GS à raison d'une fois par mois pour travailler le langage oral, la réflexion autour de ces notions à partir d'albums de littérature jeunesse.

Différentes situations permettront de débattre et d'échanger (ex : les dilemmes moraux...)

Cet outil passera de classe en classe.

Dans ce cadre-là, une animation « Apprendre à porter secours » avec les pompiers et notamment Mme Jusserand aura lieu le lundi 19 juin.

6-4 La Kermesse

Le samedi 01 juillet, l'APEEC organisera la kermesse de fin d'année. Mme Razy demande si l'APEEC doit réserver la salle des fêtes. Le fait d'organiser la kermesse à l'école est préférable mais les

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

conditions de présentation d'un spectacle sont bien meilleures à la salle des fêtes notamment en cas d'intempéries mais pas pour l'organisation des jeux de kermesse pour les enfants. La proposition d'aller dans la cour de l'école pour les jeux de kermesse semble alors un bon compromis. Cependant la crainte des représentants de parents d'élèves est qu'au moment du changement de lieu en cours de journée, certaines familles ne suivent pas. Mme Tesson propose d'organiser ce changement de lieu dans le déroulement du spectacle.

Cette année, les enfants ne présenteront pas de spectacle mais organiseront des ateliers. L'idée d'avoir la salle des fêtes en cas d'intempéries paraît tout de même judicieuse.

L'APEEC va donc demander à la mairie s'il est possible de poser une option sur la location de la salle (même si celle-ci n'est pas utilisée au cas où le temps permette de tout organiser dans la cour de l'école).

7. Questions diverses.

- Une famille demande de bien dire à l'avance aux parents quand il y a une sortie scolaire. C'est un oubli, l'équipe enseignante s'excuse de ne pas avoir fait de mot pour ciné filou et trouve normal que les parents soient informés. Mme Ruesch précise qu'actuellement Gaëtane n'assistait pas aux réunions d'équipe et de ce fait il fallait ensuite penser à l'informer des décisions prises et lui demander la rédaction de nombreux mots, d'où le petit loup. Pour éviter que cela se reproduise, l'équipe a pris la décision de modifier l'emploi du temps de Gaëtane avec sa permission pour qu'elle y participe. Nous l'en remercions.

- **Le bus TYM :** Une relance des parents a été formulée pour mettre en place un bus le mercredi à la sortie des classes. Mme Creux explique que c'est possible dans la mesure où il y a au moins 6 enfants d'Yzeron inscrits pour tous les mercredis. Elle évoque 2 familles de plus soit 4 enfants supplémentaires intéressées en ce début d'année. Les parents qui étaient intéressés au mois de juin ont été recontactés mais ils ont dû trouver un autre moyen de garde et ne sont donc plus concernés pour cette année. Les représentants de parents d'élèves demandent un assouplissement du nombre d'inscrits pour le démarrage. Si le bus avait été mis en place en juin, il y aurait eu le nombre suffisant pour pérenniser ce service.

- **Vandalisme :** des dégradations dans la cour, le jardin, les murs, les serrures de l'école ont eu lieu à 3 reprises depuis juin pendant le week-end. La dernière fois, des insultes ont été inscrites avec un mélange collant. Le conseil d'adjoints s'est réuni et a décidé de faire établir un devis pour un équipement de vidéo-surveillance.

- L'APEEC renouvelle la demande d'installation d'un panneau d'affichage devant l'école.

- 4 boîtes aux lettres vont être installées devant l'école pour l'école, la cadola, la cantine et l'APEEC.

- Le vendredi de l'ascension (26 mai) il n'y aura pas classe.

La date du prochain conseil d'école est fixée le vendredi 10 février à 18h00.

La date du dernier conseil d'école est fixée le vendredi 9 juin à 18h00.

Mme Proust remercie tout le monde et lève la séance à 20h03.

La présidente, Mme Proust

Prénom, nom **du secrétaire de séance**
Emilie RUESCH

Prénom, nom **du directeur d'école**
Adeline PROUST

Date :

Date :

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Signature

Signature

CONSEIL D'ECOLE